



## Un désir qui s'oppose à l'Oedipe

Patrick Roux

"Publication électronique"

Publié le 5 septembre 2020

[oedipe](#)

« Lacan consacrera la première partie de son séminaire sur Le désir et son interprétation à l'analyse du rêve freudien du père mort. Patrick Roux nous fait cheminer de l'interprétation œdipienne de Freud à sa reprise par Lacan. Avec l'introduction de l'objet qui trouve son support dans l'autre, Lacan va au-delà du vœu œdipien et touche le fantasme dans le rêve. – Cécile Wojnarowski »

## Un désir qui s'oppose à l'Œdipe

Patrick Roux

Avec le mythe du père, Freud a conservé la substance même de la religion, observe Lacan en 1970. Il poursuivra, quant à lui, sa théorie du désir au-delà de l'interdit paternel posé sur la jouissance et d'un objet perdu à retrouver, scellant la promesse incluse dans le désir. Revenir sur le Séminaire *Le désir et son interprétation*, c'est refaire avec Lacan la première partie du chemin qui le mènera jusqu'au père comme *semblant*, puis au père comme *sinthome*. Nous montrerons que dès le début du Séminaire VI, Lacan articule un désir qui s'oppose à l'Œdipe, notamment avec le commentaire du « rêve du père mort »<sup>[1]</sup>, rêve choisi parce qu'il articule de « façon simple, exemplaire [...] comment Freud entend la manipulation de ces *Vorstellungsrepräsentanzen* »<sup>[2]</sup> [représentants de la représentation] – que Lacan considère comme les équivalents du signifiant<sup>[3]</sup>.

### *Le rêve comme accomplissement du désir*

Voici le rêve que fait un homme après la mort de son père, emporté par une maladie longue et douloureuse <sup>[4]</sup> : « *Son père était de nouveau en vie et lui parlait comme d'habitude, mais (chose étrange) il était mort quand même et ne le savait pas.* »<sup>[5]</sup> Ce type de rêve est assez fréquent pour que Freud en fasse une catégorie : celle où les morts vivent et agissent <sup>[6]</sup>. Cette catégorie fait elle-même partie d'un ensemble : « Les rêves absurdes ». Freud y consacre la VIIe partie du chapitre « Le travail du rêve ». L'apparition de parents morts, en rêve, est le prolongement de pensées du type : « Si mon père vivait, que dirait-il ? » Le rêve répond à cette hypothèse par des pensées « de consolation “ le mort n'aura plus vu cela ” ou [des pensées] de satisfaction (“ il n'a plus rien à dire ”) ». <sup>[7]</sup> L'absurdité quant à elle, représente souvent une pensée refoulée « que nous préférerions juger inconcevable »<sup>[8]</sup>, violemment répudiée.

Ce rêve d'apparence absurde se comprend parfaitement, dit Freud, si l'on ajoute deux clauses : après le fragment « il [le père] était mort quand même », il faut rajouter « à la suite du vœu du rêveur » ou « conformément au vœu du rêveur ». Après « ne le savait pas », il faut rajouter « que le rêveur faisait ce vœu [de mort] » [9]. En restaurant les parties éliminées par la censure, le rêve devient alors tout à fait intelligible.

L'interprétation de Freud est, de part en part, œdipienne : le fils avait eu, pendant l'agonie du

père, cette pensée charitable : « La mort devrait mettre fin à ces souffrances » [10]. Dans le deuil, ensuite, il s'était reproché inconsciemment ce souhait comme s'il avait contribué, par là, à abrégé la vie du père. Mais ce n'est là que l'« entrepreneur » du rêve, soit le courant de pensées préconscient. Pour Freud, c'est surtout l'investisseur inconscient – le « capitaliste » – qui permet de produire le rêve. [11] Il faut la contribution inconsciente des tendances infantiles [12]. L'absurdité du rêve *un mort qui s'ignore* s'éclaire alors par le rejet véhément de l'hostilité infantile d'origine œdipienne – soit, éliminer le père qui se faufile sous la pensée charitable.

« Ce n'est pas par hasard », note Freud, « que l'on rencontre parmi les rêves absurdes tant de rêves de père mort. » [13] La critique des failles du père par lesquelles l'enfant se protégeait est soumise à la censure, une censure d'autant plus dure que la mort du père impose respect et pitié. Il y a un conflit véhément entre les pensées latentes. Le travail du rêve va parodier la pensée rejetée comme absurde en créant quelque chose de ridicule. Ici, cela donne : Comment le savoir peut-il venir à un mort ?

### *L'interprétation œdipienne et ce qu'elle masque*

Lacan ne néglige pas l'interprétation œdipienne. Il dispose le « *il ne savait pas* » sur l'étage inférieur du graphe. Une première interprétation pourrait être faite au patient à ce niveau ; ce pourrait être une remarque du genre : « *Dans votre rêve, il n'a aucune peine, votre père, puisqu'il ne savait pas, selon votre vœu, l'énonciation du vœu* [de mort]. » [14] Mais Lacan ne s'arrête pas à l'interprétation œdipienne. Le point de bascule est le suivant : « il s'agit maintenant de donner sa pleine portée à ce qui [...] va bien *au-delà* de ce vœu. » [15] Il désigne le vœu de l'Œdipe. Que pointe-t-il alors ? Le vœu œdipien est « le masque de ce qu'il y a de plus profond dans la structure du désir » [16]. Et il indique là l'impossibilité « d'échapper à la concaténation de l'existence en tant qu'elle est déterminée par la nature du signifiant » [17]. Il faut donc distinguer la castration œdipienne d'une castration « originaire ». Ce qu'il y a de plus profond que le vœu de châtrer le père, c'est la chaîne signifiante à laquelle le sujet ne peut pas échapper. Ce n'est pas « la faute au père » mais la faute au signifiant. Au cours de ces trois chapitres, on voit Lacan s'efforcer de « mettre à nu la structure » [18], alors que dans l'Œdipe, celle-ci est voilée par le mythe. « Dans la théorie de l'Œdipe, l'entrée en jeu de la loi est donc rapportée au père, alors qu'elle se révélera consubstantielle [...] à la structure du langage » [19]. L'objet primaire est perdu non parce que le père se l'est accaparé, mais parce que l'appareil du langage a des effets de castration. Lacan semble déjà à la recherche pour le dire avec un anachronisme : *D'un discours qui ne serait pas du semblant* [20].

Voici comment Lacan articule le désir : « Il y a [...] dans cet Autre un quelque chose qui met toujours le sujet à distance de son être, [...] il ne peut l'atteindre que dans cette métonymie de l'être [...] qu'est le désir. » [21] Car il y a, dans l'Autre, un signifiant qui manque toujours S(A). Ce signifiant qui désigne le rapport du sujet au signifiant, n'est autre que le phallus. Ce signifiant surgit spécifiquement lorsque le sujet touche à ce que voile le langage, à savoir la mort [22].

Le complexe d'Œdipe réduit la théorie du désir, la limite au désir infantile : le désir du meurtre du père et celui de la jouissance de la mère. Or, la mort du père ne libère pas le sujet. Le père peut tout à fait emporter la jouissance avec lui dans la tombe [23]. Alors que le désir tel que commence à le théoriser Lacan, est un désir qui n'a pas d'objet propre. Son objet est « le support d'une métonymie essentielle » [24]. Le désir est ici défini explicitement par la métonymie, c'est-à-dire comme un effet de la succession des signifiants. Lacan en tire une conséquence pour l'interprétation : « *Il faut prendre le désir à la lettre.* » [25] Voici en quoi « Le rêve est un accomplissement de désir » [26] : le souhait de mort originel est transféré au sens premier du terme « transfert » dans une situation actuelle. Lacan donne une première version du désir du rêveur : « *La pensée du rêve s'entend alors, qu'il lui serait douloureux*

de se rappeler qu'il lui faudrait souhaiter à son père la mort, et combien effroyable ce serait si celui-ci s'en était douté. »[27]

### Introduction du fantasme

Mais Lacan propose aussi un deuxième axe de lecture de l'Œdipe, à partir de l'imaginaire :

« Derrière cette souffrance [du fils], se maintient le leurre , le seul auquel le sujet puisse encore s'accrocher en ce moment crucial. »[28] Quel est ce leurre ? Lacan insiste sur le fait que le rêve comporte une confrontation imaginaire, où le père figure en tant que « l'*alter ego*, rival du rêveur »[29]. On assiste à la mise en place du fantasme qui est ce qui donne la véritable profondeur du désir.

Lacan va interroger le désir inconscient, dans le rêve, à partir de la formule du fantasme « *S barré, poinçon, petit a* – (S<>a) »[30] : « Le sujet, en tant qu'il est barré, annulé, aboli, par l'action du signifiant, trouve son support dans l'autre, qui est [...] l'objet comme tel. »[31] La structure du rêve du père mort obéit à cette formule. En effet, le rêve consiste en un affrontement du sujet avec l'autre. Le partenaire du S dans le fantasme est, en 1958, l'autre imaginaire, le petit *a* du stade du miroir. Le fantasme réalise « une répartition des fonctions intra-subjectives [...]. Le sujet se charge de la douleur de l'autre [celle du père], tout en rejetant sur celui-ci ce qu'il ne sait pas, [...] sa propre ignorance » [32]. La formule du fantasme articule donc d'un côté, la douleur d'exister [une vie en bout de course] et, d'un autre, le rapport au savoir. Et, ce dont le sujet ne veut rien savoir, ce qui est « le contenu le plus secret »[33] porté par le rêve, c'est la castration. De par la mort du père, le sujet est « désormais affronté à la mort »[34], ce dont jusque-là il était protégé par sa présence. Confirmation, ici, de l'analyse freudienne de l'identification.

Le fantasme est situé sur le troisième étage du graphe, sur le vecteur de la pulsion, « au- dessus » de l'étage où ça parle. Le sujet organise une réponse à ce que l'Autre lui veut. On trouve là toutes les variantes du fantasme (on me rejette, on me bat, etc.) Et sur ces figures, le sujet fonde son désir *selon* le désir de l'Autre comme, à l'étage précédent, il organisait son image à l'image de l'autre. Par le désir, il se défend de la jouissance de l'Autre.

Le mouvement de l'enseignement de Lacan est en phase avec le contexte de la société du XXe siècle. Deux ans après ce séminaire, Lacan formulera : « L'Œdipe [...] ne saurait tenir indéfiniment l'affiche dans des formes de société où se perd de plus en plus le sens de la tragédie. »[35] Aujourd'hui, nous y sommes en plein : le déclin du père est accompli ; on en est rendu à chasser les traces langagières qu'il a laissées dans le code pénal[36] et la montée du cadre moyen se poursuit, célébrée dans un film comme *Le loup de Wall Street*.

Soulignons l'importance d'un désir qui s'oppose à l'Œdipe pour la fin de la cure. Si le père est la cause de la castration, la fin de l'analyse se formule forcément en termes de réponses à la loi du père. La fin de l'analyse se fait alors par l'identification au père, au père mort. Pour autant, la fin d'analyse qui se base sur « il n'y a pas d'Autre de l'Autre » [37] ne signifie pas que tout est permis. Ce serait la position du non-dupe. Ce n'est pas ce qu'indique Lacan. La confrontation à S(A) produit un autre rapport à la pulsion.

[1] Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le désir et son interprétation*, Paris, La Martinière / Le Champ freudien, 2013, p. 59-78.

[2] *Ibid.*, p. 69.

[3] *Ibid.*, p. 66.

[4] Rêve que Freud a inscrit d'abord dans sa « Formulation sur les deux principes du cours des événements psychiques », puis a ensuite intégré à la *Science des rêves*.

[5] Freud S., *L'interprétation des rêves*, Paris, PUF, 1978, p. 366.

[6] *Ibid.*

[7] *Ibid.*

[8] *Ibid.*

[9] *Ibid.*

[10] *Ibid.*

[11] *Ibid.*, p. 477.

[12] *Ibid.*, p. 366.

[13] *Ibid.*, p. 370.

[14] Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *op. cit.*, p. 118.

[15] *Ibid.*

[16] *Ibid.*

[17] *Ibid.*

[18] Miller J.-A., « Une réflexion sur l'Œdipe et son au-delà », *Pipol News*, n° 64, septembre 2013,  
<http://www.europsychoanalysis.eu/site/page/fr/7/fr/bulletin/>

[19] *Ibid.*

[20] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVIII, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Paris, Le Seuil, 2006.

[21] Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *op. cit.*, p. 34.

[22] *Ibid.*, p. 31-35. Sous la forme du Diable dans la métaphore « *Lady Cork y a coupé* ».

[23] L'interprétation de Freud à l'Homme aux rats faisant porter l'interdit d'épouser la Dame sur le père, alors qu'il est déjà décédé.

[24] Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *op. cit.*, p. 124.

[25] Lacan, J., « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 620.

[26] Freud S., *L'interprétation des rêves*, *op. cit.*, p. 113.

[27] Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *op. cit.*, p. 71.

[28] *Ibid.*, p. 119.

[29] Miller J.-A., *Pipol News*, n° 64, *op. cit.*

[30] Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *op. cit.*, p. 119. À noter, à la page 75, Lacan emploie l'expression « fantasme de rêve », formulation qui n'aura pas de suite.

[31] *Ibid.*

[32] *Ibid.*, p. 122.

[33] *Ibid.*, p. 117.

[34] *Ibid.*, p. 122.

[35] Lacan J., « Subversion du sujet et dialectique du désir », *Écrits, op. cit.*, p. 813.

[36] Parienté J., « Le “bon père de famille” va disparaître du droit français », *Le Monde*, 20 janvier 2014,

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/20/le-bon-pere-de-famille-menace-de-disparition-du-droit-francais\\_4350949\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/20/le-bon-pere-de-famille-menace-de-disparition-du-droit-francais_4350949_823448.html)

[37] Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *op. cit.*, p. 353.



**École de la Cause freudienne**  
*Association de psychanalyse reconnue d'utilité publique*

© 2018-2020 ECF Paris 1, rue Huysmans - 75006 Paris, France | T:+33 01 45 49 02 68 | F:+33 01 42 84 29 76

**tupeuxsavoir.net**

Conception Kiyoi websites